



Les Forces Armées Républicaine

- Cadre légal :

Les FAR sont une entité membre de la République Interstellaire Francophone. Les FAR agissent sur ordre direct du haut secrétaire de la RIFR. Leur mission consiste à défendre les intérêts de la RIFR.

Le commandant des FAR, l'amiral Odin, agit sur ordre direct du haut secrétaire de la RIFR élu démocratiquement par les citoyens. Les militaires des FAR portent haut les valeurs de la RIFR. Ils défendent les institutions et veillent au respect de l'Anima, la constitution de la RIFR, et des lois établies sur le territoire de la RIFR.

Les militaires des FAR agissent dans le cadre d'une chaîne de commandement hiérarchique roleplay. A ce titre, chacun prend ses ordres d'un supérieur hiérarchique direct, et peut éventuellement en donner à ses subordonnés. En mission, l'obéissance aux ordres est un principe fondamental que tout soldat doit respecter. Le refus d'obéir à un ordre est constitutif d'une désobéissance caractérisée passible des tribunaux militaires.

Les militaires des FARs sont des citoyens de plein droit. Dans le cadre de leur mission, ils n'ont aucun avis ou jugement à émettre. Ils sont libres de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit quel que soit le sujet au sein de la RIFR. Cependant, du fait de leur rôle militaire, l'accès aux responsabilités politiques leur est strictement interdit.

- **Composition :**

Les FAR sont composées de diverses organisations. A ce titre, elles réunissent en leur sein des groupes de combat hétérogènes. Ces groupes de combat peuvent se décliner sous la forme d'une flotte, d'une escadrille, ou d'une escouade d'infanterie embarquée. Ces groupes sont placés dans une même chaîne de commandement hiérarchique.

La première flotte de combat des FAR est composée de 6 vaisseaux capitaux et leur escorte, ainsi que de 2 vaisseaux de reconnaissance pour un équipage cible total de plus de 300 membres

- **Intégration**

Les organisations et citoyens ont la possibilité de s'intégrer au sein des FAR. Pour ce faire, ils devront adopter le mode de fonctionnement de l'armée, et s'intégrer à la chaîne de commandement militaire. Un système de grades unique, établi sur le modèle de celui de la marine française est utilisé au sein des FAR.

Les responsables d'une organisation disposant de vaisseaux capitaux désireuse de rejoindre les FAR se verront affecter le grade d'élève officier seconde classe (EO2). Ils auront la possibilité de fonder une flotte ou un groupe de combat.

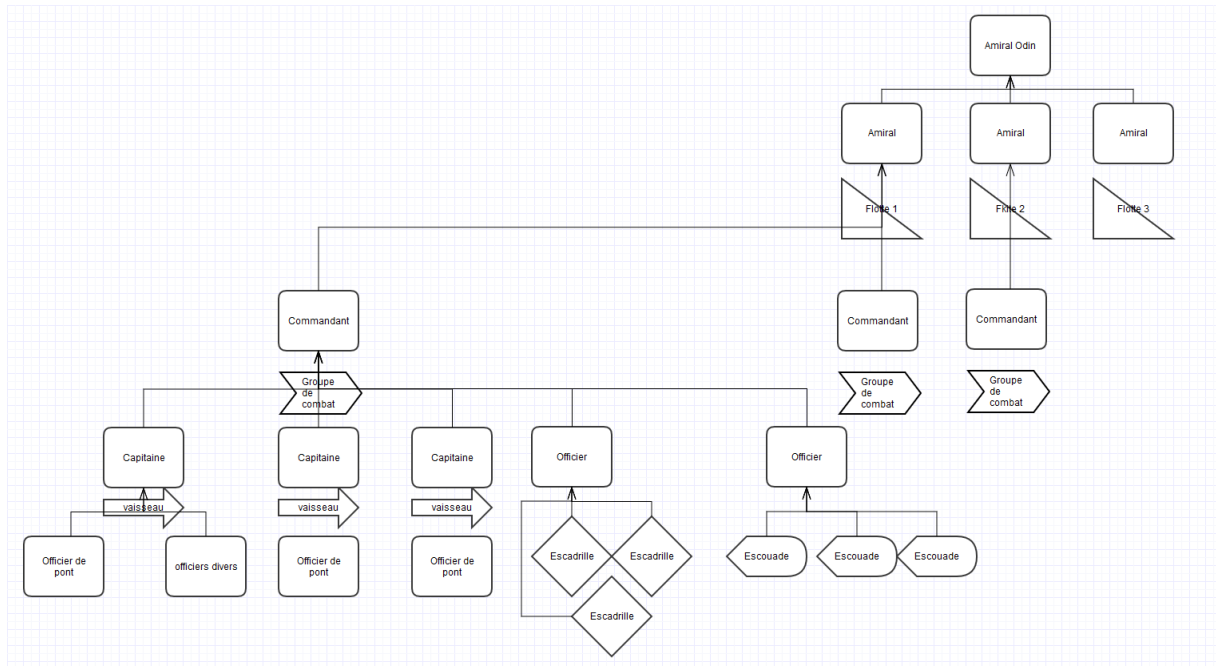
Les responsables d'organisations plus petites auront la possibilité de rejoindre les FAR en qualité d'escadrille ou d'escouade. A ce titre, ils se verront proposer un rôle supérieur à leurs hommes, afin de maintenir la chaîne de commandement.

A l'issue d'une formation aux méthodes et techniques de commandement, les responsables d'organisation se verront nommer à leur grade. Une fois à ce grade, ils pourront proposer au commandement l'évolution de grade de leurs subordonnés. Une fois formés, les officiers / sous officiers sont autonomes dans leurs entraînements et dans leur commandement, mais devront suivre strictement les ordres du commandement, et ne jamais y contrevenir.

- **Liste des grades en vigueur au sein des Forces Armées de la RIFR, par ordre hiérarchique décroissant :**

Amiral (AL)
Vice-Amiral d'Escadre (VAE)
Vice-Amiral (VA)
Contre-Amiral (CA)
Capitaine de Vaisseau (CV)
Capitaine de Frégate (CF)
Capitaine de Corvette (CC)
Lieutenant de Vaisseau (LV)
Enseigne de Vaisseau de première classe (EV1)
Enseigne de Vaisseau de seconde classe (EV2)
Aspirant (ASP)
Elève Officier de première classe (EO1)
Elève Officier de seconde classe (EO2)
Maître Principal (MP)
Maître (MT)
Quartier Maître de première classe (QM1)
Quartier Maître de seconde classe (QM2)
Matelot de première classe (MO1)
Matelot de seconde classe (MO2)

- **Chaîne de commandement :**



- Placement pour revu des troupes :

placement pour la revue des troupes

